



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°12 AOUT 2015

[saintjeandherans.fr](http://www.saintjeandherans.fr)

Le site internet de la commune est en cours de construction à l'adresse :

<http://www.saintjeandherans.fr>.

Toutes les informations que nous désirons y mettre n'y sont pas encore disponibles. Toutefois nous le rendons accessible pour recevoir vos suggestions, appréciations, critiques éventuelles dont nous tiendrons le plus grand compte dans cette phase de rodage.

Vous y trouverez d'ores et déjà

- les vues aériennes de Saint Jean d'Hérans
- les bulletins municipaux depuis 2009
- une galerie de photographies des manifestations à Saint Jean d'Hérans
- les comptes rendus du conseil municipal

[saintjeandherans.fr](http://www.saintjeandherans.fr)

Page 1

Infos municipales

Page 2

Vie du Village

Page 5

Info pratiques

Page 8



Infos municipales

Conseil municipal du 12 juin 2015

Parmi les points traités :

- la sécurité de la traversée du village (voir page 3)
- Les travaux de remplacement des conduites d'eau potable en plomb et de la mise en limite de propriété privée des compteurs d'eau sur Villard de Touage sont programmés en mars 2016.
- le projet d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité et de France Télécom à Villard de Touage avance. La signature des conventions avec chaque propriétaire est finalisée. Les travaux sont programmés en mars 2016.

Les travaux d'éclairage public seront menés en coordination avec les travaux d'enfouissement sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI). Le prix de revient prévisionnel de l'ensemble de ces travaux est de l'ordre de 278 000 €, la participation de la commune étant d'environ 86 000 €.

-Le SEDI accorde des subventions triennales à condition de programmer les travaux d'enfouissement sur au moins deux années consécutives. Dans cette optique, il est convenu de prévoir l'enfouissement des réseaux à Touage en 2017 et de reporter les travaux de voiries à Villard de Touage et Touage après la fin du programme d'enfouissement des réseaux.

- la charte d'attribution des subventions communales élaborée en concertation avec les associations de la commune est adoptée.

- une demande pour un contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.) sur une base de 20H par semaine sera déposée. Ce poste aura pour missions principales l'accompagnement dans le bus scolaire des enfants se rendant à la maternelle de Mens et la réalisation de divers travaux d'entretien des bâtiments communaux

Conseil municipal du 15 juillet 2015

La commune exploite en régie l'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif. La qualité de ces services est évalué par la Direction Départementale des Territoires (DDT38) sous forme d'un Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public (RQPS) fourni annuellement. Nous résumons ici le RQPS de 2014 approuvé lors du conseil municipal du 15 juillet 2015 .

Les indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux calculés par la DDT38 sont très satisfaisants avec 82 points pour le réseau d'eau potable et 95 pour la collecte des eaux usées (pour un maximum de 120 points).

Le service public d'eau potable dessert 305 habitants. Le linéaire du réseau est de 21,1 km, stable depuis 2012. La surveillance est réalisée par l'Agence Régionale de Santé 38 avec 20 prélèvements et analyses réalisés en 2014. La situation est très satisfaisante avec des taux de

conformité bactériologiques et physico-chimiques de 95% et 100% respectivement (un seul prélèvement non conforme du point de vue bactériologique). Le rendement du réseau de distribution (ratio entre volume consommé et volume produit) est excellent à 87%. Il est à noter qu'il est largement supérieur à l'objectif de 66% fixé par Grenelle 2 pour Saint Jean d'Hérans.

Le service public d'assainissement collectif dessert 198 habitants. Le linéaire de canalisations de 8,4 km en 2012 et 2013 a été porté à 8,9 en 2014 avec le raccordement de Bongarrat. Le taux de desserte (nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone) est de 100%

Le prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises est calculé par la DDT pour une consommation de référence de 120m³ :

Années	2011	2012	2013	2014
Les prix sont ceux effectifs au:	1er jan 2012	1er jan 2013	1er jan 2014	1er jan 2015
Prix global du m³ de l'eau (eau potable+assainissement)	1,87 €/m³	1,93 €/m³	2,02 €/m³	2,13 €/m³

Aménagement de voirie - Sécurité du village.

Vitesses excessives dans la traversée du village avec des relevés de vitesses de 50 à plus de 100 km/h, refus de priorités à droite en particulier au voisinage de la sortie de l'école, le constat est clair : la sécurité doit être améliorée et les élus en ont la volonté.

On peut noter que les entrées de village sont quasiment en alignement droit, ce qui favorise les vitesses élevées de la part des usagers. D'autre part, les cheminements piétons ne sont que partiellement matérialisés. Enfin, les bâtiments communaux ne sont pas tous pourvus de place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Lors de sa séance du 18 mars 2015 le conseil municipal, suite à un avant-projet sommaire élaboré par la société MTM-INFRA, a retenu le projet définitif d'aménagement de traversée de village pour un estimatif de 34 670 € HT (*délibération 2015-05*). Une subvention de 50% sur les travaux est attendue. Le projet prévoit

- un stop sur le CD526
- le recul des entrées du village
- des écluses aux entrées de village et au niveau de l'entrée de l'école et de la salle des fêtes. Les écluses seront matérialisées à l'aide d'un

marquage au sol, de balises rétro-réfléchissantes et d'une signalisation verticale adaptée. La largeur minimale d'une écluse sera de 3.5m.

-Les cheminements piétons seront matérialisés à l'aide d'une bande de marquage au sol et de pictogrammes piétons à inter distance régulière

- Les places pour personnes à mobilité réduite seront matérialisées à l'aide de marquage au sol et pictogramme, ainsi que d'une signalisation verticale adaptée.

Il faut souligner que la commune n'a pas le pouvoir de décider seule des aménagements d'une route départementale. Les aménagements ont donc été élaborés avec l'aide du service du Conseil Départemental de Mens. Ils ont été ensuite soumis au bureau d'expertise départemental qui s'est montré très réticent sur l'implantation de stops et d'écluses sur le CD526 Mens-La Mure qui ont finalement été acceptés à titre expérimental. Après six mois, une évaluation des aménagements réalisés sera faite et le conseil sera à l'écoute de la population pour en apprécier les bénéfices.



Secteurs à aménager

Un petit mot de l'école

A la rentrée 2015, la classe unique de St Jean d'Hérans sous la direction de Brigitte Dangleant accueillera dix élèves.

La mairie ayant gardé la compétence école, certains services sont sous sa responsabilité et à sa charge financière :

La garderie périscolaire :

Les enfants sont accueillis par un employé communal :

de 7h45 à 8h15 du lundi au vendredi

de 16h15 à 18h15 lundi et jeudi de 15h15 à 18h15 mardi et vendredi.

Aucune participation financière n'est demandée aux familles

Les TAP (temps d'activités périscolaires) :

Horaires :

le lundi de 13h15 à 15h15

le jeudi de 13h15 à 14h15.

Le travail conjoint avec les communes de Tréminis et Cordéac a été reconduit cette année, pour

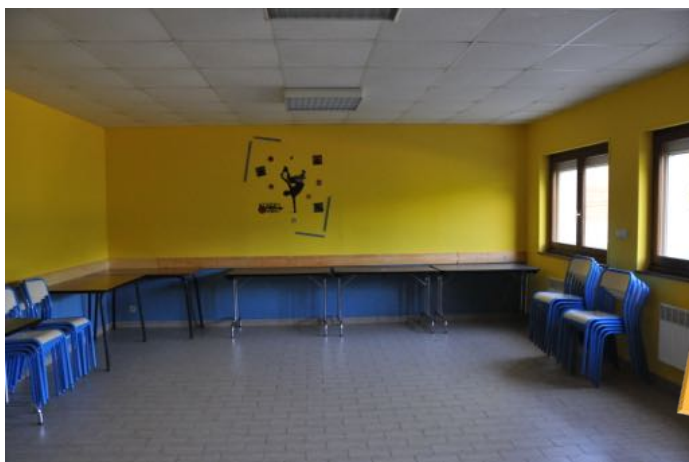
rechercher des intervenants et mutualiser les moyens. Il sera donc proposé aux enfants des activités manuelles, de la danse, du yoga et des activités sportives en plein air. Aucune participation financière ne sera demandée aux familles.

La cantine : les enfants sont accueillis par un employé communal de 11h45 à 13h15 pour le repas et le temps de garderie. A la demande des parents d'élèves un nouveau prestataire a été choisi pour la confection des repas. Il s'agit du collège du Trièves à Mens. Le coût du repas de 3.50 euros sera facturé aux familles.

La mairie finance également l'emploi d'accompagnatrice dans le bus pour les enfants de moins de 5 ans allant à la maternelle de Mens.

Le conseil municipal souhaite de bonnes vacances et une bonne rentrée à tous les enfants de la commune.

La salle des Jeunes



Vous avez un projet ? un anniversaire ? une fête ?
Vous voulez accueillir moins de 19 personnes ?

Pensez à la
Salle des Jeunes
de la Salle des fêtes.

Contactez Annie Niedbala, conseillère municipale
qui vous conseillera.

Etat civil depuis janvier 2015

Naissances :

Joris Patrick Gilles SAVIN le 8 mai 2015 (parents : Jérémy SAVIN et Jennifer EMERY)

Baptêmes civils :

Juliann BOURGUIGNON né le 25 janvier 2002, baptisé le 25 avril 2015 (parrain : Fabrice LECOMTE, marraine : Angélique BOURGUIGNON)
Laurie BOURGUIGNON née le 25 janvier 2002, baptisée le 25 avril 2015 (parrain : Jérémy LECRY)

Décès :

Pauline ARNAUD le 19 janvier 2015
Philippe PONCET le 22 février 2015
Odette DARIER le 25 février 2015
Marie Thérèse MATHIEU le 27 février 2015
Jacques FLUCHERE le 3 mars 2015
Maurice ROYER le 27 avril 2015-
Solange PERIER le 8 mai 2015
Alberte ROYER le 28 mai 2015
Lucien ODDOUX le 09 juillet 2015

Vie du village

Quiz La Loubière



Saurez vous dater ces photos du pont de Cognet sur le Drac?

La photographie couleur est prise depuis un ULM (<http://www.saintjeandherans.fr>). La photographie aérienne en noir et blanc est issue du fond servant à l'établissement des cartes IGN (<http://espaceloisirs.ign.fr/boutique/patrimoine/espace-photo.html>).

Photo couleur: 2013. Indice : la step de La Loubière est construite en 2013.
Photo noir et blanc : 1960. Indice : le barrage de Saint Pierre de Cognet est mis en service en 1957.

Cérémonie du 8 Mai



A l'appel de la municipalité, la cérémonie organisée par les anciens combattants, a uni les hérandois dans le souvenir pour que vive la paix.

La fête des mères le 30 Mai

Le Maire et le conseil municipal ont offert un présent aux mamans de la commune à l'occasion de la fête des mères. L'événement s'est déroulé devant la mairie, autour d'un buffet organisé par le CCAS de la commune et animé par Michel Vittone. Ce fut un moment bienvenu et chaleureux.



La vogue de la Saint Jean

La Saint Jean 2015 a été encore une fois appréciée de tous samedi 27 juin 2015. Un coup de chapeau est à adresser à toutes les associations de la commune qui cherchent à établir des partenariats efficaces afin de faire de cette fête annuelle un vrai moment collectif.

On peut souligner l'investissement :

- du Comité des fêtes qui a organisé la vogue, et assure d'autres moments festifs pendant l'année.
- de l'ACCA qui a organisé le repas du dimanche. Ce fut, comme à l'accoutumée, un succès avec plus de 160 inscrits. Les convives ont pu cette année apprécier l'apéritif sous la tonnelle et l'animation du groupe « Anim'Usette ».
- du Sou des Écoles, qui a permis de mettre en valeur le travail réalisé par les enfants de la classe unique, au cours des Temps d'Activités Périscolaires (TAP assurés par Maud Bornier, cirque et chorégraphie, Sophie Martinez, arts plastiques et Isabelle Bernard, chants).

Ce fut un vrai spectacle, plein de fraîcheur et de poésie, qui s'est déroulé devant la fontaine, sous l'œil attentif de Brigitte Dangleant, professeure des écoles à Saint Jean d'Hérans.

La Maison pour Tous a été de son côté investie par des habitants du Trièves venus exposer leurs talents en broderie (Elisabeth Vincent), en peinture (Sophie

Martinez) et en photographie (Jean-Pierre Dordain). Cet événement était accompagné par Écoute Voir et nommé à juste titre « *Les mains agiles du Trièves* ». Il était associé à la venue d'un peintre, Yves Perrin, qui a réalisé sur la place du village une œuvre, colorée et singulière, comme celles qu'il présente dans son atelier au Percy.

Un beau moment enfin, apprécié des petits, a été proposé par Monsieur Verdier, marionnettiste : dans un univers médiéval, les enfants devenus chevaliers ont pu profiter d'un manège avec des chevaux en bois, mis en mouvement par un adulte marchant dans une grande roue de bois !



Incivilités

L'ambiance paisible et conviviale du village est parfois troublée par des incidents qui sont restés jusqu'à présent bénins comme des tags malencontreux sur un local poubelle, des dégradations dans l'annexe de la cours de l'école et de la salle des fêtes et une détérioration de mobilier urbain aux Rives. Nous faisons appel au sens civique de tous pour maintenir le bien vivre dans notre village dans le respect de chacun.

Culture et Détente

Les événements culturels de qualité n'ont pas manqué à St Jean d'Hérans ces derniers mois.

Parmi eux, notons particulièrement la venue de François Sciortino, guitariste de talent, venu offrir un concert vendredi 3 juillet, suivi le lendemain d'une master class. Maître dans la technique du *Picking*, il nous a bluffé pendant près de deux heures : il suffisait de fermer les yeux pour imaginer le jeu de deux ou trois guitaristes !



Ecran Vagabond du Trièves

vendredi 28 août

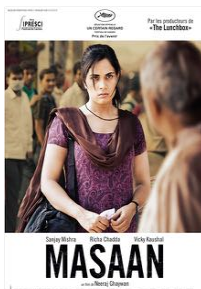
18 h Les Minions

les Minions sont de simples organismes monocellulaires de couleur jaune. Ils se lancent dans un palpitant voyage qui va les conduire à leur nouveau maître, la première superméchante de l'histoire.



20 h 30 Masaan

Bénarès, la cité sainte au bord du Gange. Des personnages écartelés entre le tourbillon de la modernité et la fidélité aux traditions.



vendredi 11 septembre

18 h Le petit prince

C'est l'histoire d'une petite fille, intrépide et curieuse, qui vit dans un monde d'adultes, d'un aviateur, excentrique et facétieux, qui n'a jamais vraiment grandi, et du Petit Prince qui va les réunir dans une aventure extraordinaire.



20 h 30 Tale of tales

Il était une fois...



Le Comité des Fêtes de Saint Jean d'Herans

Inédit et nouveautés, deux mots qui caractérisent bien la Vogue de cette année à St Jean d'Hérans. Entre le château gonflable, les mini-quads, les trampolines ou encore le manège en bois fait main (remerciements à Mr Verdier), les enfants s'en sont donné à cœur joie! Quant aux adultes, les fidèles de vide grenier ont pu exposer sous un soleil radieux toute la journée, profiter de la buvette mais aussi des animations proposées par les différentes associations du village (tirage de

negatifs photo, expositions de photos, démonstrations d'artistes peintres...).

Le magnifique feu d'artifice et le bal sur la place clôturent parfaitement cette belle journée!

Un grand merci à tous les bénévoles qui font de ce weekend un rassemblement festif pour tous les villageois!

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux!

Trièves Gym Volontaire



Trièves Gym Volontaire a terminé la saison 2014/2015 par son AG qui a été suivie d'un repas dans une ambiance fort sympathique. La saison prochaine commencera le lundi 14 septembre, toujours avec Maryline Ivos, **notre animatrice qualifiée** (Brevet d'Etat, CQP, etc.). Au programme : gym d'entretien, gym tonique, step, Acti'March'/Marche Nordique, Fitball, et pour les séniors : gym douce et gym équilibre/mémoire. Un nouveau cours, de stretching, sera mis en place dès la rentrée.

Les inscriptions auront lieu à la Maison pour Tous de St Jean d'Hérans le lundi 7 et le mercredi 9 septembre de 17h30 à 19h30.

Venez nous rejoindre et pratiquer le **Sport-Santé** de votre choix dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement : tél. 04 76 34 94 69 ou 04 76 34 11 68

Info Pratiques

Agence postale et Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture d'été

- ✓ Jusqu'au 26 juillet
- ✓ Du 17 au 21 août
- ✓ A partir du mercredi 2 septembre 2015

Horaires habituels : de 9h à 11h30 du lundi au vendredi
de 14h à 16h lundi et jeudi

- ✓ **Du lundi 27 juillet au vendredi 14 août inclus**
- ✓ **Du lundi 24 août au mardi 1^{er} septembre inclus**

Lundi: Fermé

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: de 9h à 11h30

Bonnes vacances !

Déchets

Suite à la faible fréquentation observée en fin de semaine, la plateforme « Les Fontaines » est ouverte du vendredi soir au lundi matin sans la présence d'un agent communal contrairement à ce qui est indiqué sur le panneau.

En semaine la plateforme est fermée. La clé est à demander en mairie.

Photocopies

Les photocopies sont désormais proposées avec parcimonie :

Habitants de la commune : Photocopies « noir et blanc », de vos documents administratifs (uniquement).

Associations de la commune : Photocopies « noir et blanc », sous conditions (voir avec Denis Michel conseiller en charge des associations).

Autre : Non autorisées (sauf cas exceptionnels)

Merci de votre compréhension !

L'Agence Postale

de Saint Jean d'Hérans (en Mairie)

Affranchissement et expédition des courriers et colis: simples, suivis et recommandés.

Retrait des lettres et colis en instance.

Services financiers de dépannage (dépôts et retraits) sur CCP et compte épargne "La Poste".

Toute autre demande sur commande.

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans